



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement, de l'aménagement  
et des transports d'Île-de-France**

**Note de conjoncture trimestrielle  
Résultats au troisième trimestre 2021**

## **La construction de logements en Île-de-France**

**Les autorisations de logement reprennent,  
les mises en chantier peinent à redémarrer**

**Au troisième trimestre 2021, la construction de logements en France retrouve ses niveaux d'avant crise**

En France, le nombre de logements autorisés au troisième trimestre 2021 (126 900 autorisations) augmente de 24 % par rapport au troisième trimestre 2020 (102 300 autorisations) et de 10 % par rapport aux résultats du troisième trimestre 2019 (115 200 autorisations). Le nombre de logements commencés reste stable avec 83 400 mises en chantiers au troisième trimestre 2021, soit - 0,3 % par rapport au troisième trimestre 2020 (83 700 mises en chantier) et + 0,5 % par rapport au troisième trimestre 2019 (83 000 mises en chantiers).

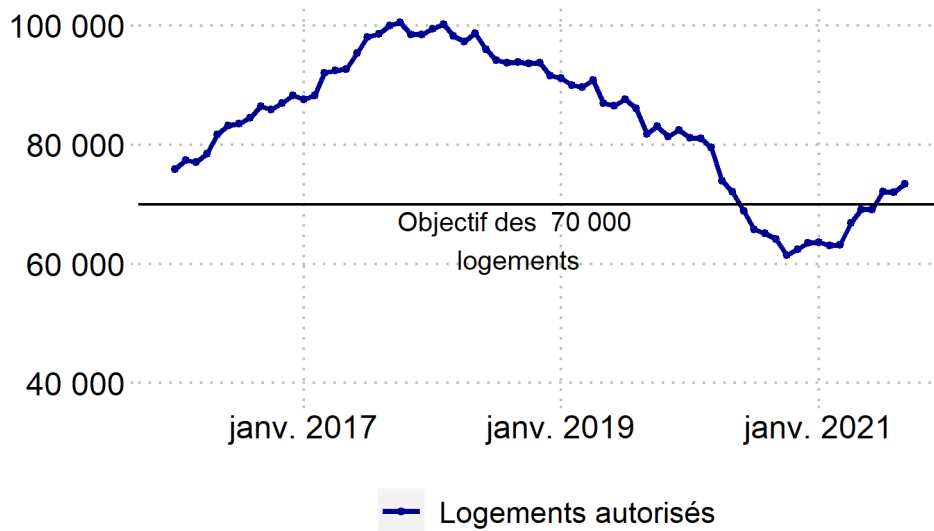
Au cours des douze derniers mois, d'octobre 2020 à septembre 2021, 464 000 logements sont autorisés à la construction, soit 62 500 de plus qu'au cours des douze mois précédents (+ 15,6 %). Dans le même temps, on estime que 388 000 logements sont mis en chantier, soit 39 400 de plus (+ 8,2 %) que pendant les douze mois précédents. Ces progressions s'expliquent en partie par le fait que la période antérieure de comparaison (octobre 2019 à septembre 2020) inclut le premier confinement, où les autorisations ont fortement reculé et de nombreux chantiers n'ont pas pu démarrer. En comparaison avec les douze mois précédant octobre 2019, le nombre de logements autorisés est en hausse de 5,6 %, tandis que le nombre de logements commencés est proche de son niveau d'avant-crise (+ 0,6 %).

**En Île-de-France, la reprise ne concerne que les autorisations de logement**

Au troisième trimestre 2021 en Île-de-France, les logements autorisés augmentent également de 25 % avec 21 900 autorisations (contre 17 500 autorisations au troisième trimestre 2020). Ce niveau reste légèrement en dessous de celui du troisième trimestre 2019 avec 350 autorisations de moins (soit - 1,6 %). Sur ce même trimestre 2021, le nombre de logements mis en chantier recule de 7,9 % passant de 15 200 logements commencés au troisième trimestre 2020 à 14 000 logements commencés. En comparaison avec le niveau d'avant crise (troisième trimestre 2019), le nombre de mises en chantier baisse également avec - 7,3 % (avec 15 100 logements commencés au troisième trimestre 2019).

Entre octobre 2020 et septembre 2021, le nombre de logements autorisés en Île-de-France progresse de 15 % avec 73 500 autorisations par rapport à la période octobre 2019 - septembre 2020, sans toutefois retrouver le niveau d'octobre 2018 - septembre 2019, période excluant l'impact du premier confinement (*graphique 1*).

Graphique 1 : Nombre de logements autorisés cumulés sur 12 mois, en Île-de-France depuis janvier 2015

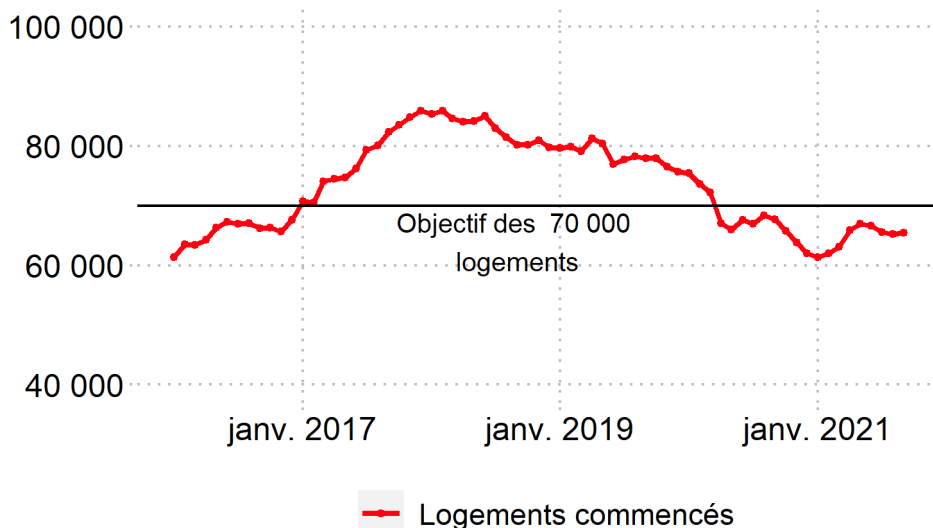


Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin septembre 2021

Note de lecture : à fin juin 2021, le nombre de logements autorisés sur 12 mois s'élevait à 69 122 en Île-de-France

Les mises en chantier (données cumulées sur 12 mois) diminuent, avec un premier recul de - 13 % entre septembre 2019 et septembre 2020, suivi d'un second recul de - 3,3 % entre septembre 2020 et septembre 2021. Ainsi, en cumul sur 12 mois, les logements mis en chantier diminuent depuis septembre 2018 (*graphique 2*).

Graphique 2 : Nombre de logements commencés cumulés sur 12 mois, en Île-de-France depuis janvier 2015



Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin septembre 2021

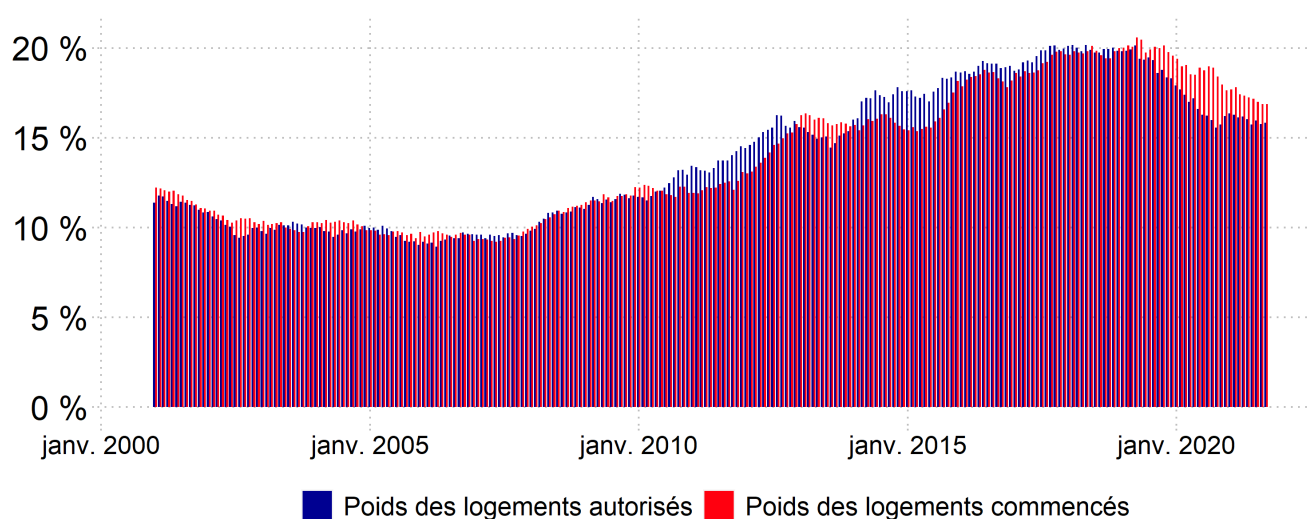
Note de lecture : à fin juin 2021, le nombre de logements commencés sur 12 mois s'élevait à 66 588 en Île-de-France

### Le poids de l'Île-de-France dans la construction de logement en France se maintient au troisième trimestre 2021

Au troisième trimestre 2021, la part des autorisations franciliennes parmi les autorisations nationales s'élève à 17 %. Bien que cette part diminue régulièrement depuis début 2018 elle s'élevait déjà à 17 % au troisième trimestre 2020. La part du nombre de logement commencés en Île-de-France diminue également depuis le courant de l'année 2018. Cependant, le troisième trimestre 2021 marque une part des logements commencés en Île-de-France légèrement supérieure au trimestre précédent : 16,9 % contre 16,8 % au deuxième trimestre 2020.

L'évolution en cumul annuel confirme ces tendances à la baisse. Le poids francilien de la construction de logements en France décroît régulièrement depuis mai 2018 pour les autorisations et depuis avril 2019 pour les logements commencés (*graphique 3*).

#### Graphique 3 : Poids par mois de la région Île-de-France, des logements autorisés et mis en chantier en France, depuis décembre 2000 (données cumulées sur 12 mois)



Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin septembre 2021

Note de lecture : en février 2018 l'Île-de-France représente 20,2 % du nombre de logements autorisés en France (données cumulées sur 12 mois).

### Les hausses et les baisses de la Métropole du Grand Paris sont plus marquées que dans le reste du territoire

L'augmentation au troisième trimestre 2021 des autorisations de logements en Île-de-France est tirée par le territoire de la Métropole du Grand Paris (MGP) sur lequel 11 900 logements ont été autorisés à la construction soit + 31 % par rapport au troisième trimestre 2020. En revanche, le nombre d'autorisations est en dessous de son niveau d'avant crise (troisième trimestre 2019) avec 500 autorisations en moins (- 4 %). La dynamique de logements commencés est différente. Avec 8 200 logements commencés sur le territoire de la MGP, les mises en chantier reculent de 14 % entre le troisième trimestre 2020 et le troisième trimestre 2021. Les logements commencés restent aussi inférieurs au niveau d'avant crise (- 6 % par rapport au troisième trimestre 2019).

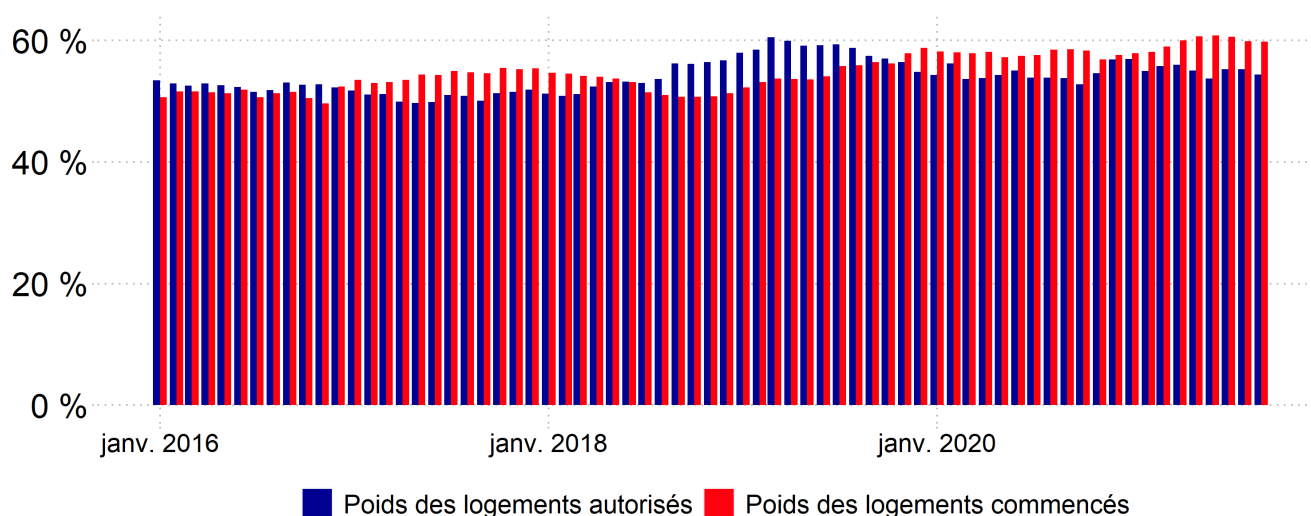
Sur le territoire autour de la MGP les autorisations de logements progressent plus faiblement que dans la MGP (+ 18 % d'autorisations supplémentaires par rapport au troisième trimestre 2020) mais sont légèrement supérieures au niveau du troisième trimestre 2019 (+ 1,8 %). 5 800 logements sont commencés, soit une augmentation de 4 % par rapport au troisième trimestre 2020, mais une baisse de 8 % par rapport au troisième trimestre 2019.

## Le poids de la Métropole du Grand Paris dans la construction régionale de logements reste majoritaire

La part de la MGP en Île-de-France reste majoritaire. Sur la dernière période enregistrée, d'octobre 2020 à septembre 2021, 54 % des autorisations régionales et 60 % des mises en chantier régionales sont réalisées au sein de la MGP. Pour les autorisations cette part est légèrement plus haute que sur la période d'octobre 2019 à septembre 2020 (53,8 %). Pour les logements commencés, cette part est légèrement plus basse que sur la période d'octobre 2019 à septembre 2020 (58,6 %).

Ces données cumulées sur 12 mois montrent que la part des autorisations et des mises en chantier de la MGP s'inverse (*graphique 4*). Les autorisations de logements affichent une tendance baissière après un plus haut niveau atteint en mars 2019 avec une part supérieure à 60 %, tandis que la part régionale des logements commencés croissent depuis novembre 2018 (qui représentaient 51 % des mises en chantier régionales).

### Graphique 4 : Poids par mois de la Métropole du Grand Paris en Île-de-France, des logements autorisés et mis en chantier en France, depuis janvier 2017 (données cumulées sur 12 mois)



Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin septembre 2021

Note de lecture : en février 2018 l'Île-de-France représente 20,2 % du nombre de logements autorisés en France (données cumulées sur 12 mois).

#### En savoir plus

- Voir [l'article Méthode](#) sur le site de la DRIEAT
- La note de [conjoncture nationale](#) du SDES
- Voir [outil de Datavisualisation national](#) développé par la DREAL Pays de la Loire

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction régionale et interdépartementale  
de l'Environnement, de l'Aménagement  
et des Transports d'Île-de-France

21/23 rue Miollis  
75732 Paris cedex 15  
Tél. 01 40 61 80 80

[www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)  
[www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

Rédacteur : Joan REYBAUD - DRIEAT IF/SCDD/DDGS  
Mise en page : Sandrine PHEMIUS - DRIEAT IF/SCDD/MVA  
Dépôt légal : Mars 2022  
ISSN : 1297 - 496 X